

1/2 FINALE DES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE CROSS-COUNTRY

Championnat Inter-Régional Région Sud / Corse

Informations spécifiques (quotas / consignes / points pratiques)

Saison sportive 2025–2026

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La 1/2 finale de Cross-Country est une compétition **qualificative** pour le **Championnat de France 2026**,

à titre **individuel et par équipes**.

Elle porte également le **Championnat Inter-Régional Sud / Corse de Cross-Country**, concernant les **comités de la Région Sud** ainsi que la **Corse**.

Le présent document a pour objet de préciser les **informations pratiques et sportives** à destination des **athlètes, clubs, entraîneurs et accompagnateurs**.

Il complète le **règlement officiel** de la compétition.

IMPLANTATION – SITE DE COMPÉTITION

- **Lieu** : Base de loisirs de la Germanette – Serres (05)
- **Date** : **Dimanche 15 février 2026**

Organisation

- **Club porteur de l'organisation** : Gap Hautes-Alpes Athlétisme (GHAA)
- **Co-organisation** : Comité Départemental des Hautes-Alpes
- **Organisation générale** : Ligue d'Athlétisme Région Sud

🕒 **Accueil du public et des équipes** : dès la matinée

🏁 **Fin prévisionnelle des courses** : fin d'après-midi

PROCÉDURE D'ENGAGEMENT – ÉPREUVES CHAMPIONNAT

✅ Engagements réalisés exclusivement par les clubs

- **Clôture des engagements** :
Mardi 10 février 2026 à 23h59
- **Plateforme** : site de la Ligue d'Athlétisme Région Sud
- ❌ **Aucun engagement sur place**

Athlètes hors Ligue Région Sud

- Demande préalable obligatoire auprès de la CSO régionale
- **Date limite** : **lundi 9 février 2026**
- 📧 contactcso@athle-regionsud.fr

Changement de course

- Possible **uniquement sur place**
- **Au moins 30 minutes avant** le départ de la première des deux courses concernées

QUALIFICATION PAR ÉQUIPE – CHAMPIONNAT DE FRANCE

- Aucun dépôt d'équipe à effectuer
- Classement établi sur les **4 premiers athlètes** d'un même club (les 5^e et 6^e athlètes sont intégrés à l'équipe)
- En cas d'égalité, le **classement du 4^e athlète** départage les équipes
- **1 seul muté ou étranger maximum par équipe** (règlement FFA – art. 3.2.1.5)

CROSS
1/2 CHAMPIONNAT 2026

✦ Les quotas de qualification par catégorie seront communiqués sur la page de l'événement.

QUALIFICATION INDIVIDUELLE – CHAMPIONNAT DE FRANCE

- Le nombre de qualifiés individuels par catégorie sera précisé ultérieurement
- Seule la liste officielle publiée sur le site fédéral fait foi
- Chaque club est invité à vérifier la présence de ses athlètes parmi les qualifiés

RÈGLES TECHNIQUES PARTICULIÈRES (RAPPELS)

- ✗ Participation à **une seule épreuve par athlète**
- ✗ Aucun sur-classement possible pour les **U18 et U20**
- Les athlètes **M0 masculins** ne peuvent pas courir en course Masters
- Les athlètes **M1+** peuvent s'engager :
 - Cross court
 - Cross long
 - Course Masters (hommes uniquement)

INTERCOMITÉS U16 – COUPE DE FRANCE

Les épreuves U16 s'inscrivent dans le cadre des **intercomités**.

Les modalités de sélection pour la **Coupe de France U16** sont définies dans le **livret fédéral des compétitions jeunes**.

TENUE

- Le **port du maillot officiel du club** est **obligatoire**
- Toute tenue non conforme pourra entraîner une **disqualification**

DOSSARDS

- Retrait des **enveloppes clubs** par un représentant du club
- Distribution ensuite assurée par le club
- Toute erreur de dossard entraîne une **disqualification**
- Dossard **ventral obligatoire**, non plié, fixé avec **4 épingles**
- Dossard **dorsal de catégorie obligatoire**
- ✗ Porte-dossard interdit
- ✗ Les épingles ne sont pas fournies par l'organisation

RESTAURATION & BUVETTE

- Une **offre de restauration et de buvette** sera proposée sur le site tout au long de la journée
- Paiement **CB possible**
- Les informations détaillées (horaires, offres) seront précisées sur la page officielle de l'événement

ACCÈS – STATIONNEMENT – CIRCULATION

- Accès et stationnement **régulés**
- Mise en place d'une **signalétique spécifique**
- Certaines zones pourront être temporairement restreintes

👉 Les informations d'accès détaillées seront communiquées sur la page internet de l'événement.



ESPACES CLUBS & PUBLIC

- Un **espace dédié aux tentes clubs** sera mis en place à proximité du départ
- Les spectateurs sont invités à respecter les zones matérialisées



SÉCURITÉ & CONDITIONS MÉTÉO

- Un dispositif de secours est prévu sur l'ensemble du site
- La compétition est maintenue **quelles que soient les conditions météorologiques**, sauf décision des autorités compétentes ou situation mettant en cause la sécurité



LITIGES & RÉCLAMATIONS

- Délai : **30 minutes après affichage des résultats**
- Réclamation déposée **uniquement par un représentant du club**
- Interdiction de courir aux côtés d'un athlète
- La chronométrie ne communique ni temps ni classements



ENVIRONNEMENT & RESPECT DU SITE

Le site de la Germanette est un **espace naturel protégé**.

Les participants et spectateurs sont invités à adopter un comportement respectueux.

Tout manquement pourra entraîner des sanctions.



POINT DE VIGILANCE – ABSENCES NON SIGNALÉES

Afin d'assurer le bon déroulement de la compétition :

- Au-delà de **10 % d'athlètes engagés non arrivants** au sein d'un même club,
- Une **pénalité financière de 2 € par athlète** pourra être appliquée (conformément au règlement régional).



HÉBERGEMENT

Les demandes d'hébergement peuvent être centralisées auprès de l'**Office de Tourisme de Serres** :

☎ 04 92 67 00 27

✉ serres@sisteron-buech.fr

i INFORMATIONS À VENIR

Seront communiqués prochainement :

- Quotas de qualification par catégorie
- Programme horaire définitif
- Plans du site et des parcours
- Accès détaillés & parkings



Page officielle de l'événement (référence unique) :

<https://new.provence-athle.fr/index.php/fr/championnats-2026/championnat-cross/calendrier-cross-2026/11-1-2-finale-cross-championnats-regionaux-cross-country/2026-02-15-09-49>